

OBJET :

**Communication relative
aux marchés et accords-
cadres passés du 1er
février et le 30 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le cinq juin, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Patrick OLLIER, le trente mai, se sont réunis à 15h30 au siège de l'Établissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12^e.

Étaient présents :

Au titre de la Métropole du Grand Paris :

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

Patrick OLLIER,

En téléconférence :

Philippe GOUJON,

Au titre du Conseil de Paris :

Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :

En téléconférence :

Josiane FISCHER,

Denis LARGHERO

Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :

En téléconférence :

Frédéric MOLOSSI,

Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

Chantal DURAND

Au titre de Troyes Champagne Métropole :

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

Jean-Michel VIART

En téléconférence :

Philippe GUNDALL,

Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :

En téléconférence :

Jean-Yves MARIN

Au titre de de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux :

En téléconférence :

Régis SARAZIN

Au titre de de la Région Grand Est :

En téléconférence :

Annie DUCHENE

Nombre des membres composant le Comité syndical	31
En exercice.....	31
Présents à la Séance	11
Représentés par mandat	8
Absents	12

Étaient absents excusés :

*François-Marie DIDIER,
Sylvain RAIFAUD,
François VAUGLIN,
David ALPHAND,
Jean-Noël AQUA,
Pierre RABADAN,
Pénélope KOMITÈS,
Dan LERT,
Jérôme LORIAU,
Magalie THIBAULT,
Mohamed CHIKOUCHE,
Laurence COULON,*

Avaient donné pouvoir de voter en son nom :

*Vincent BEDU donne pouvoir à Patrick OLLIER
Sylvain BERRIOS donne pouvoir à Chantal DURAND
Patrice LECLERC donne pouvoir à Patrick OLLIER
Christophe NAJDOVSKI donne pouvoir à Frédéric MOLOSSI
Grégoire De la RONCIÈRE donne pouvoir à Denis LARGHERO
Bélaïde BEDREDDINE donne pouvoir à Frédéric MOLOSSI
Jean-Michel BLUTEAU donne pouvoir à Josiane FISCHER
Jean-Pierre BARNAUD donne pouvoir à Chantal DURAND*

La majorité des membres étant présente,

Monsieur MOLOSSI a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Baptiste BLANCHARD, Directeur général des Services, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Par délibération n° 2021-73/CS du 9 novembre 2021 et en application de l'article L.3221-11 du Code général des collectivités territoriales, le Comité syndical a donné délégation à son Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, fournitures et services, y compris de maîtrise d'œuvre, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

En application de ce même article du Code général des collectivités territoriales, vous trouverez ci-dessous la liste des marchés conclus entre le 1^{er} février 2023 et le 30 avril 2023 :

SERVICES				
Objet du marché	Date de notification	Montant HT	Nom de l'attributaire	Code postal
à partir de 215 000,00 € HT				
2022-502 Mise en œuvre et développement du modèle hydraulique 2D MOBHY RISQ	21/03/2023	500 000,00 €	ARTELIA	93 400
TRAVAUX				
Objet du marché	Date de notification	Montant HT	Nom de l'attributaire	Code postal
de 40 000 € HT à 89 999,99 € HT				
2023-101 Divers travaux de maintenance hydraulique	30/03/2023	88 646,00 €	IH SYSTEMES	94 360
de 215 000,00 € HT à 5 381 999,99 € HT				
<u>SITE PILOTE BASSEE</u> 2022-604 Travaux forestiers sur les emprises des ouvrages (dessouchage)	20/02/2023	455 221,00 €	SIMARD-NET	77 171
AVENANTS				
Marché / Objet de l'avenant	Date de notification	Incidence financière (HT)	Nom de l'attributaire	Code postal
2020-202 Étude pour la rénovation du peigne à embâcles en amont de la prise d'eau Marne ➤ Avenant 1 Ajustement des prix et prix nouveaux	15/02/2023	3 410,00 € (+ 10,2 %)	ECOVEX	92 000
2022-105 Fourniture de lubrifiants pour l'entretien des véhicules et matériel roulant ➤ Avenant 1 Prix nouveaux	23/02/2023	sans	IGOL PICARDIE ILE DE France	80 094
2022-202 Travaux de rénovation de l'ouvrage de vidange LT4 du canal d'aménée Marne Lot 3 électricité ➤ Avenant 1 Travaux supplémentaires	27/02/2023	11 824,74 € (+ 8,94 %)	MANGIN EGLY	51 300
<u>SITE PILOTE BASSEE</u> 2021-603 lot 22 Travaux de Génie Écologique du site pilote de la Bassée ➤ Avenant 2 Prix nouveaux	28/02/2023	53 405,40 € (+ 1,48 %)	NET	76 590
2018-503 Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du lieu d'appel d'Eclaron (52290) ➤ Avenant 2 Prolongation de la durée du marché	01/03/2023	sans	ATELIER CITE ARCHITECTURE (Mandataire)	75 010
<u>SITE PILOTE BASSEE</u> 2021-601-2.1 travaux forestiers des mesures compensatoires du site pilote et des sites de valorisation écologique - Lot 2.1 : Travaux forestiers - mesures compensatoires ➤ Avenant 1 Prix nouveaux	01/03/2023	49 140,00 € (+ 25,27 %)	SARL FORESTIERE SIMARD	77 171

SITE PILOTE BASSEE 2021-603-23.4 Travaux de Génie écologique : mesures compensatoires et valorisation Écologique (1, 2, 3, 5a et 5b) Lot 23.4 : Génie Écologique du site de valorisation 5a ➤ Avenant 2 prix nouveau	16/03/2023	4 365,00 € (+ 3,76 %)	NET SARL	76 590
SITE PILOTE BASSEE 2020-604 - Opération de travaux pour l'aménagement de la Bassée Contrats de cultures : Marché de fournitures de plants d'hélophytes et de ligneux Lot 24.2 : Fourniture de ligneux issus en partie de récoltes en Bassée ou labellisés végétal local de la région de projet ➤ Avenant 1 Prix nouveaux	17/03/2023	1 700,00 € (+1,49 %)	PEPINIERES DANIEL SOUPE	01 400
2022-101 travaux pour la réhabilitation du lieu d'appel de Mathaux (10) Lot 2 Gros œuvre ➤ Avenant 1 Prix nouveaux et ajustements	27/03/2023	56 413,30 € (+ 14,05 %)	CMF CONSTRUCTOR	10 150
2020-509-06 Travaux d'entretien des ouvrages - Lot 6 Opération de ragréage lac de Pannecière ➤ Avenant 3 Prix nouveaux	03/04/2023	sans	AEVIA	42 400
2022-506-02 Prestations intellectuelles pour le développement de la culture du risque d'inondation sur le bassin de la Seine - Lot 2 Développement du dispositif EPISEINE : conseils techniques, animation d'ateliers, conception et animation de formations ➤ Avenant 1 Répartition du montant financier par tranche	04/04/2023	sans	MAYANE ECO & GOUV	34 090
2022-506-01 Prestations intellectuelles pour le développement de la culture du risque d'inondation sur le bassin de la Seine - Lot 1 Développement du dispositif EPISEINE : conseils stratégiques, recrutement digital et campagnes digitales de sensibilisation ➤ Avenant 1 Répartition du montant financier par tranche	07/04/2023	sans	BASTILLE	75 011
2022-506-03 Prestations intellectuelles pour le développement de la culture du risque d'inondation sur le bassin de la Seine - Lot 3 Développement du dispositif EPISEINE : élaboration et adaptation d'outils pédagogiques sur le risque inondation et développement de l'e-learning EPISEINE ➤ Avenant 1 Répartition du montant financier par tranche	19/04/2023	sans	SYDO	69 000
2018-203 Maîtrise d'œuvre pour le rétablissement de la continuité écologique du barrage en rivière Marne ➤ Avenant 2 missions complémentaires	24/04/2023	61 161,69 €	INGEROP	67 033

Comme pour tout chantier d'envergure, l'exécution des marchés liés aux travaux du site pilote de la Bassée, est soumise à évolution (décalage de planning, adaptation des prestations), et les avenants sont donc classiques. Sur la totalité des marchés Bassée enregistrées à ce jour, les avenants en plus-

value représentent +0,35% d'augmentation par rapport aux montants initiaux attribués tous marchés Bassée confondus. Les niveaux de modification de prix n'appellent pas à ce stade de remarque particulière.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte de cette communication.

Le Comité syndical,

À l'unanimité,

DONNE ACTE au Président de sa communication relative aux marchés publics et accords-cadres passés du 1^{er} février au 30 avril 2023.

Le Président,



Patrick OLLIER
Ancien Ministre

Maire de Rueil-Malmaison
Président de la Métropole du Grand Paris

LE PRÉSIDENT

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que cet acte peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Président de l'EPTB Seine Grands Lacs dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Paris à compter de la publication de la décision ou à compter de la décision de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site Internet www.telerecours.fr